

DELIBERATION

DU

**CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD**

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi vingt septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, STRULLU Gérard, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 14 septembre
2021

Affichage :

Du jeudi 23 septembre
au lundi 22 novembre
2021

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien, Mme JOUAULT Jaroslava ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à M.DA CUNHA Manuel, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline

Mme Chrystèle METAYER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 14 septembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

105-2021 - Marchés publics : Attribution des lots 2,4,9,11,13 et 14 – Ateliers de la Morinais

Vu le code de la Commande Publique

Vu l'avis de la commission ressources et vie économique du 14 septembre 2021

La consultation a pour objet la réhabilitation et l'extension du site de la Morinais en salles associatives. Les travaux sont estimés à 3 009 000 € HT.

L'avis d'appel public à la concurrence est paru sur le profil d'acheteur de la collectivité, le mardi 2 mars 2021. La date limite de remise des offres a été fixée au lundi 3 mai 2021 à 12h00.

Le marché est composé de 15 lots. 243 entreprises ont retiré le dossier de consultation des entreprises. L'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse doit être retenue en tenant compte des critères énumérés ci-après :

- Valeur technique (basée sur le mémoire technique) : 50%
- Prix : 50%

36 entreprises ont déposées une offre. Les plis ont été ouverts par la mission Commande publique et analyses par le cabinet d'architectes Atelier Rubin. Les lots suivants ont été déclarés infructueux. Ils ont été relancés, la date limite de remise des offres est fixée au 20 septembre 2021 12h.

LOT 1 – DEMOLITION/DESAMIANTAGE
LOT 3 – GROS ŒUVRE
LOT 5 – COUVERTURE ET BARDAGE ZINC – ETANCHEITE
LOT 6 – MENUISERIES EXTERIEURES
LOT 7 – SERRURERIE
LOT 8 – MENUISERIES INTERIEURES
LOT 10 – REVETEMENTS DE SOLS
LOT 12 – ELECTRICITE CFO CFA
LOT 15 – MUR EN TERRE

Les entreprises respectivement retenues sont les suivantes (le détail des notes est consultable dans le Rapport d'Analyse des Offres en annexe.

LOT 2 – TERRASSEMENT AMENAGEMENT	
Lehagre	334 191.27 €
LOT 4 – CHARPENTE OSSATURE BOIS	
SCOB	386 359.44 €
LOT 9 – DOUBLAGES – CLOISONNEMENTS - ISOLATION	
Bethuel	283 948.07 €
LOT 11 – PEINTURE	
Margue	58 687.12 €
LOT 13 – PLOMBERIE CVC	
Quark	259 377.81 €
LOT 14 - ASCENSEUR	
CFA/NSA	19 800 €
TOTAL sans les lots infructueux	1 342 363.71 € HT
TOTAL TTC	1 610 836.45 € TTC

Au regard de ce qui précède,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal décide :

- D'ATTRIBUER le marché public aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 1 342 363.71 € HT,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le marché public et tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gaël LEFEUVRE

